



LEÇONS APPRIS

VERS UNE FINANCE PLUS INCLUSIVE AU CABO VERDE

Le Grand-Duché du Luxembourg entretient, depuis plusieurs décennies, des liens étroits avec la République du Cabo Verde, pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise, au travers de Programmes Indicatifs de Coopération (PIC). A partir de 2012 et dans le cadre de ces PIC, ADA a mis en œuvre le Projet d'Appui au Développement de la Finance Inclusive au Cabo Verde (PADFI) pour établir, structurer et renforcer le secteur de la microfinance du pays.

L'approche du PADFI a consisté à intervenir à plusieurs niveaux du secteur, de manière à travailler avec une multitude d'acteurs de la microfinance. Un nouveau cadre réglementaire de la microfinance a été défini, permettant d'initier la professionnalisation des acteurs du secteur et l'inclusion de la microfinance dans le système financier national. Parallèlement, un renforcement des capacités des institutions publiques en charge de la supervision du secteur et une assistance technique aux institutions de microfinance (IMF) nouvellement établies ont permis de consolider leurs performances de gestion et de gouvernance.

Aujourd'hui, le secteur de la microfinance fonctionne de manière structurée, autonome et durable, avec 6 IMF agréées par la Banque Centrale du Cabo Verde et servant plus de 12 000 clients actifs.

FAITS MARQUANTS



- Adoption d'une **loi nationale sur la microfinance** en 2015 (adaptée en 2017) et d'une stratégie nationale pour la microfinance (2014-2019, puis 2020-2024)
- Une **croissance de 53% du portefeuille actif de crédit** du secteur entre 2012 et mi-2025, passant de moins de 500 000 000 CVE (~4 500 000 EUR) à plus de 1 000 000 000 CVE (~9 000 000 EUR)
- À fin 2025, **70% de la population était incluse dans le système financier formel** (banque ou IMF), avec un taux de croissance de 6% sur la période 2015-2019
- À fin 2025, 6 institutions de microfinance avaient obtenu le statut de coopérative ou de mutuelle prévu par la loi et comptent **12 000 clients actifs, contre 7 314 en 2014, soit une croissance de 39%**

OBJECTIF

Accroître l'inclusion financière de la population capverdienne, soutenue par un secteur de la microfinance professionnel, transparent, résilient et durable

DURÉE DU PROJET

2012-2025

GÉOGRAPHIE

Afrique de l'Ouest – Cabo Verde

BUDGET

3 758 756 EUR

BAILLEUR

Coopération luxembourgeoise – Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg (MAE)

PARTENAIRES

Banque Centrale du Cabo Verde (BCV), Ministère des Finances du Cabo Verde, Fédération des Associations de Microfinance (FAMF) – par la suite Association Professionnelle des Institutions de Microfinance du Cabo Verde (APIMF) et leurs institutions de microfinance membres

CONTRIBUTION AUX ODD



1.4 Accès à des services financiers adaptés
10.5 Réglementation et surveillance des institutions et marchés financiers



Le Cabo Verde est un État insulaire d'Afrique de l'Ouest composé d'un archipel de dix îles volcaniques et d'une population d'environ 530 000 habitants. Bien que le pays ait connu d'importants progrès économiques au cours des deux dernières décennies, marquant son ascension au statut de pays à revenu intermédiaire, **l'exclusion sociale et financière continuent d'affecter une part significative de la population capverdienne**, notamment les ménages à faibles revenus, en particulier dans les zones rurales et sur les îles les plus isolées.

Dans ce contexte, la microfinance s'est progressivement imposée comme un instrument important de promotion de l'inclusion financière et de soutien aux populations vulnérables historiquement exclues du système bancaire formel. Les premières initiatives de microcrédit sont apparues au début des années 1990 au sein d'organisations non-gouvernementales (ONG) et d'associations communautaires dans le cadre de programmes de lutte contre la pauvreté ciblant les femmes, les communautés rurales et les petits entrepreneurs du secteur informel, à travers l'octroi de petits prêts et de mécanismes communautaires de soutien financier visant à améliorer les revenus des ménages et à promouvoir l'auto-emploi.

À la fin des années 1990 et durant les années 2000, le secteur s'est progressivement développé grâce au soutien de plusieurs programmes de coopération internationale et partenaires au développement. Des initiatives telles que le Programme de Formation et de Crédit aux Microentreprises (PFEME), en partenariat avec la banque

commerciale Caixa Económica de Cabo Verde, ont introduit des méthodologies modernes de microcrédit et renforcé les pratiques opérationnelles du secteur. D'autres interventions, comme le Programme National de Lutte contre la Pauvreté et le Millennium Challenge Account, ont soutenu la formation, l'assistance technique, le financement des portefeuilles et l'introduction de systèmes d'information et de gestion pour les acteurs de la microfinance réunis sous la Fédération des Associations de Microfinance du Cabo Verde (FAMF).

Malgré ces avancées, au début des années 2010, le secteur de la microfinance demeurait fragile et insuffisamment structuré. La majorité des acteurs opéraient à petite échelle au sein d'organisations non régulées par la banque centrale nationale, avec des systèmes de gouvernance faibles, des capacités professionnelles limitées et une forte dépendance aux subventions extérieures. L'absence d'un cadre juridique et réglementaire efficace limitait la durabilité, l'expansion et la crédibilité du secteur.

C'est dans ce contexte qu'a été lancé en 2012 le PADFI, financé par la Coopération luxembourgeoise et mis en œuvre par ADA. Le PADFI a été conçu comme une intervention de long terme visant à **professionnaliser et renforcer le secteur de la microfinance à travers le renforcement des capacités institutionnelles, l'assistance technique et l'appui au développement d'un cadre réglementaire et de supervision efficace**, avec pour objectif plus large d'élargir l'accès aux services financiers inclusifs pour les populations vulnérables exclues du système bancaire conventionnel.

CHRONOLOGIE ET AXES STRATEGIQUES DU PADFI

PHASE I

2012-2015

1 283 761 EUR



Définition d'un cadre réglementaire national
pour le secteur de la microfinance capverdien

PHASE II

2016-2020

911 124 EUR



Structuration et professionnalisation
du secteur de la microfinance capverdien

PHASE III

2020-2025

1 283 761 EUR



Consolidation du secteur et développement de nouveaux produits financiers adaptés aux populations capverdiennes les plus vulnérables



Afin de bâtir un secteur de la microfinance solide, autosuffisant et pérenne, le PADFI a opté pour **une approche multi-acteurs et systémique au travers de quatre piliers indépendants et complémentaires**. Cette stratégie a permis de développer un cadre législatif et réglementaire pour la microfinance, d'institutionnaliser le secteur de la microfinance, de renforcer les capacités de ses institutions de microfinance (IMF) membres de l'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance du Cabo Verde (APIMF), et d'évaluer la situation de l'inclusion financière à l'échelle nationale.

→ **Elaboration d'un plan stratégique national pour le secteur**

Coordonnée par ADA, une stratégie nationale pour la microfinance a été élaborée dès 2014, en collaboration entre le ministère en charge du développement du secteur, des représentants des associations de microfinance et d'autres parties prenantes du secteur. Elle devient un document de référence pour l'orientation politique et pour la promotion du développement du secteur de la microfinance sur la période 2014-2019, **définissant le rôle de la microfinance et l'intégrant aux priorités nationales** de croissance économique et de lutte contre la pauvreté. Cette première stratégie nationale a ensuite été révisée, avec l'élaboration d'une seconde stratégie pour la période 2020-2024, mettant l'accent sur la digitalisation du secteur comme priorité stratégique. En parallèle, le PADFI a accompagné le Ministère des Finances dans la création de l'Unité de Promotion et de Développement de la Microfinance (UPDM) en son sein, afin de promouvoir le secteur à sa naissance.

→ **Adoption d'une nouvelle législation et décrets réglementaires sur la microfinance**

Un des succès du PADFI a été l'élaboration d'une loi nationale sur la microfinance dès 2012, son adoption en 2015, et son adaptation en 2017. Cette loi répond à deux principales lacunes de la loi sur les institutions non bancaires de 2007, notamment la **différenciation des IMF en trois catégories distinctes** et l'autorisation de la collecte de l'épargne par ces IMF. La loi confère à la **Banque Centrale du Cabo Verde (BCV) l'autorité pour la réglementation et la supervision des IMF**. Une nouvelle cellule au sein de la BCV, le Bureau de la Microfinance, est chargée de délivrer les licences et d'assurer le suivi mensuel des portefeuilles de prêts et d'épargne des IMF au travers d'un reporting périodique.

→ **Elaboration d'un plan comptable et de formats de reporting financier pour les IMF**

Suite à l'implémentation du cadre réglementaire, ADA a accompagné la BCV dans son nouveau rôle de régulateur de la microfinance, notamment dans l'élaboration de l'outil de supervision et de reporting adapté au contexte capverdien. À fin août 2024, **l'ensemble des IMF agréées avaient mis à jour leur comptabilité**, représentant un résultat significatif depuis leur transformation juridique en 2019. Les capacités du personnel de la BCV ont été renforcées au travers de formations, de participations à des conférences (dont la Semaine Africaine de la Microfinance) et de voyages d'étude au Brésil et en Mozambique.

1



CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE POUR LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE

TYPLOGIES D'IMF

A IMF DE CATÉGORIE A (MICROBANQUES)

Institutions qui collectent de l'épargne de leurs membres et de leurs clients en complément de leurs services de prêts et d'autres services financiers. Elles sont considérées comme des microbanques et peuvent opérer comme des banques commerciales. Elles doivent néanmoins démontrer une mission sociale et une orientation vers les ménages à faible revenus. À fin 2025, 3 coopératives se préparaient à obtenir ce statut.

B IMF DE CATÉGORIE B (COOPÉRATIVES ET MUTUELLES)

Institutions qui collectent de l'épargne de leurs membres uniquement. Elles offrent également des crédits. À fin 2025, les 6 IMF agréées faisaient toutes partie de cette catégorie.

C IMF DE CATÉGORIE C (INTERMÉDIAIRES D'ÉPARGNE)

Ces institutions collectent uniquement de l'épargne de leurs membres et de leurs clients et peuvent refinancer d'autres IMF. Contrairement aux IMF de catégories A ou B, elles ne sont pas sujettes à une surveillance prudentielle.

→ Création de l'APIMF en tant que leader sectoriel

Dans un premier temps, le projet a appuyé la dynamisation de la Fédération des Associations de Microfinance (FAMF) par une planification stratégique et un renforcement de capacités de ses dirigeants, avant de l'accompagner dans sa conversion en Association Professionnelle des Institutions de Microfinance du Cabo Verde (APIMF), à la suite de l'obtention du statut d'IMF régulée par sept associations de microfinance. L'APIMF a été renforcée en tant qu'espace d'échange et de collaboration entre ses membres et en tant qu'acteur central de coordination, de formation et de représentation du secteur, dans l'optique de **faciliter la conformité réglementaire et l'uniformisation des normes nationales**. Ainsi, un système d'information et de gestion collectif a été mis en place.



2

RÉSEAU SECTORIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR

→ Transformation institutionnelle des IMF et digitalisation du back office

Le projet a soutenu la mise en application effective du nouveau cadre réglementaire en appuyant les associations de microfinance dans leur démarche de transformation vers des IMF en conformité avec la nouvelle loi. À fin 2018, 7 associations sur 12 (dont 6 étaient encore opérationnelles à la fin du PADFI, suite à la fermeture d'une des IMF qui n'avait pas constitué de bases suffisamment solides pour faire face au choc de la pandémie) avaient réuni les conditions nécessaires pour leur transformation légale et avaient obtenu un statut de mutuelle ou de coopérative (catégorie B) auprès de la BCV. Un renforcement des capacités techniques, de gestion, et légales au sein des IMF a été déployé afin d'assurer la mise en conformité des nouvelles IMF et le respect des bonnes pratiques du secteur. Dans un second temps, informé par une étude sur l'écosystème digital capverdien, **un processus de digitalisation des IMF a été initié, mais il reste à ce jour inégal**. Certains progrès importants, notamment dans la numérisation de la gestion et comptabilité des IMF, ainsi que l'intégration des IMF à la centrale des risques de crédit de la BCV, doivent encore être consolidés.



3

PROFESSIONNALISATION ET AUTONOMISATION DES IMF

“ Le PADFI a dépassé le cadre d'un simple projet d'assistance technique, s'affirmant comme un véritable partenaire stratégique dans la promotion et la structuration du secteur de la microfinance au Cap-Vert. La BCV est désormais mieux dotée et préparée pour accomplir sa mission institutionnelle. ”

BCV

→ Mise en conformité avec les standards internationaux de performance financière et sociale

Le projet a permis des avancées significatives en matière de mise en conformité du secteur avec les standards internationaux de performance financière et sociale. L'adoption et l'utilisation de l'outil de mesure *Social Performance Indicators* (SPI) développé par Cerise+SPTF¹, combinées à des formations dédiées à l'ensemble des IMF et à la BCV, ont renforcé la mesure et le pilotage de la performance sociale. Parallèlement, l'interconnexion progressive du système d'information et de gestion des IMF avec la centrale des risques de la BCV a permis d'**améliorer la transparence financière, la gestion des risques et la protection des clients**, notamment en réduisant le risque de surendettement. Enfin, les ateliers sur la performance sociale et environnementale, orientés vers les attentes des investisseurs à impact -acteurs potentiels du refinancement des IMF- ont contribué à aligner davantage les pratiques des IMF sur les standards internationaux.



→ Amélioration et diversification des produits financiers adaptés

L'amélioration et la diversification des produits financiers adaptés aux populations les plus vulnérables demeurent incomplètes malgré certaines avancées. Si des initiatives ont été engagées, notamment l'accompagnement par le PADFI dans le développement de nouveaux produits et le renforcement de l'éducation financière menées par quelques IMF, l'expansion géographique vers les zones rurales et les îles plus éloignées demeure partielle. Les études réalisées dans le cadre du projet, dont celle sur la micro-assurance en 2023, ont cependant révélé des opportunités concrètes, comme le potentiel d'un produit d'assurance funéraire. Toutefois, la stagnation du nombre de clients souligne que l'enjeu principal réside moins dans la création de produits sophistiqués que dans l'adéquation des offres aux besoins fondamentaux, en particulier pour soutenir les microentreprises et les ménages à faible revenu. Dans ce contexte, **la priorité devrait être donnée à l'adaptation des produits de base, avant d'engager une diversification plus ambitieuse.**



→ Compréhension du marché national de la microfinance

Le projet a contribué à la réalisation d'une étude nationale² sur l'inclusion financière qui a permis d'évaluer les besoins des populations cibles et d'orienter stratégiquement les acteurs du secteur. L'étude a permis d'estimer qu'il existe environ 70 000 clients potentiels pour les IMF, alors qu'elles n'en servent actuellement qu'environ 12 000, confirmant l'existence d'un **potentiel significatif mais encore largement sous-exploité**, ainsi que le besoin de ressources financières supplémentaires. L'étude a également montré que le revenu, le niveau d'éducation et la localisation géographique constituent les principaux déterminants de l'accès aux services financiers. Si l'accès physique aux services formels est globalement satisfaisant, des lacunes persistent en matière d'usage, de confiance et de connaissance financière. Par ailleurs, l'offre reste concentrée sur le crédit, avec une faible diversification et une inadéquation partielle aux besoins, notamment en matière d'épargne, largement insatisfaite.

→ Mécanisme de refinancement des IMF

L'accès au refinancement est demeuré un frein majeur à la croissance du portefeuille des IMF, en raison des garanties exigées. À l'issue de deux études de faisabilité réalisées en 2024, **un mécanisme de garantie bancaire adossé aux banques commerciales** a été proposé, porté par Pró-Garante, une société de caution publique supervisée par la BCV. Cette approche, privilégiant une logique de marché plutôt qu'un fonds public autonome, a abouti en 2025 à une proposition d'un dispositif formalisé en cours de négociation avec plusieurs banques nationales, dont Caixa Económica de Cabo Verde. Désormais, la mise en œuvre opérationnelle repose sur les acteurs privés, avec pour enjeu principal l'appropriation du mécanisme par les IMF, la concrétisation effective des financements et l'évaluation de leur impact sur la croissance du secteur et l'inclusion financière.



4

DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

70 000 CLIENTS POTENTIELS
POUR LES IMF

→ Principaux déterminants à l'accès
aux services financiers :



REVENU



NIVEAU
D'ÉTUDES



LOCALISATION



Depuis sa mise en place en 2012, l'appui de ADA à travers le PADFI a contribué de manière significative à la transformation et à la pérennisation du secteur de la microfinance au Cabo Verde. Dans un contexte où l'alignement entre certains acteurs-clés, notamment au sein de l'APIMF, reste en cours de consolidation, le secteur de la microfinance fonctionne désormais de manière structurée, autonome et durable. Si la pandémie a ralenti l'amélioration et la diversification des produits financiers offerts par les IMF, l'inclusion financière a cependant progressé, avec un impact réel sur les populations les plus vulnérables.

1 UNE RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE DU RÔLE DE LA MICROFINANCE

À la suite de l'instauration du cadre légal et réglementaire, ainsi que le renforcement des capacités des entités chargées de la promotion et de l'encadrement du secteur, le projet a eu un impact considérable au niveau des autorités capverdiennes, qui disposent à présent d'une compréhension approfondie des enjeux nationaux d'inclusion financière. L'adoption d'une nouvelle législation et deux plans stratégiques nationaux a permis d'**assurer la pérennisation du projet sur le long terme tout en reflétant l'évolution des priorités en fonction de la maturité du secteur**. La BCV, désormais bien établie en tant qu'autorité de surveillance et de contrôle de la microfinance, assure le suivi et la supervision des six IMF opérationnelles. Enfin, le cadre renforcé de protection des clients garantit la légitimité du secteur.

2 UNE POPULATION PLUS INCLUSE FINANCIÈREMENT

À l'échelle nationale, les réalisations du PADFI ont permis d'élargir le taux d'inclusion financière. L'étude sur l'inclusion financière menée en 2025 a démontré un accès physique facile et rapide aux services financiers formels. **En 2025, 70% de la population disposait d'un compte auprès d'une institution financière formelle, et 12 000 clients, dont 66% de femmes**, utilisent à présent les services de microfinance des 6 IMF enregistrées auprès de la BCV, contre environ 7 300 en 2014. Entre 2012 et mi-2025, le portefeuille actif de crédit du secteur a doublé, passant de moins de 500 000 000 CVE (~4 500 000 EUR) à 1 012 896 551 CVE (~9 000 000 EUR)³, avec un remboursement des prêts estimés à plus de 90%. Ces tendances nationales cachent néanmoins des inégalités plus localisées, notamment sur base de la géographie et du niveau d'éducation, excluant particulièrement les populations des zones rurales à faible revenus et au faible niveau d'éducation sur les îles de Fogo, Santo Antão et Brava.

3 ÉMERGENCE D'UN ÉCOSYSTÈME FINANCIER NATIONAL ORIENTÉ VERS L'INTERNATIONAL

Le PADFI a contribué à structurer un écosystème de microfinance capverdien désormais mieux intégré aux marchés financiers nationaux et bénéficiant d'appuis internationaux. Le renforcement des capacités techniques et de gestion des IMF a amélioré leur crédibilité et leur stabilité, leur permettant d'établir des partenariats financiers. Cette professionnalisation s'accompagne par conséquent de mécanismes concrets d'accès aux financements : émission par une IMF de social bonds sur la bourse capverdienne (avec une assistance technique de la bourse luxembourgeoise), accompagnement dans l'obtention d'une licence de microbanque (en cours pour trois IMF), et mise en place d'un mécanisme de garantie bancaire et de refinancement. Ainsi, le projet ne s'est pas limité à renforcer les IMF localement : **il a favorisé leur insertion progressive dans le système financier au niveau national et international** afin de soutenir leur croissance et élargir durablement l'inclusion financière.

L'expérience du PADFI permet de dégager **plusieurs enseignements-clés pour les futures interventions**, pertinents pour la gestion de projet, les régulateurs, ou les IMF elles-mêmes.

LEÇONS APPRIS



1

Les besoins des populations vulnérables doivent être identifiés, caractérisés, et pris en compte

Pour garantir l'inclusion financière, il ne suffit pas de renforcer les institutions : les produits et services doivent **répondre aux besoins réels des clients, notamment les micro-entrepreneurs et les populations vulnérables**. Les IMF doivent être accompagnées pour analyser le marché dès le départ et adapter leur offre.

3

Le renforcement des capacités doit être progressif, ciblé et continu

Les IMF capverdiennes présentent des profils variés, souvent hérités de leur historique d'ONG, et font donc preuve d'une culture d'entreprise et de compétences managériales distinctes de celle d'une IMF « classique ». Les actions d'appui technique doivent commencer par **la consolidation des compétences de base : comptabilité, gestion des risques et du portefeuille, formation des agents de crédit, et suivi financier**. L'expérience a démontré que l'absence d'une analyse technique approfondie au début du projet peut limiter la pertinence et l'efficacité des appuis. Un accompagnement progressif, ciblé et continu est donc nécessaire pour que les IMF puissent transitionner vers un nouveau statut légal et absorber durablement les outils et méthodes introduits.

“ Les formations et l'assistance technique du PADFI ont permis d'améliorer la qualité des services offerts par les membres de l'APIMF, élargissant l'accès à l'inclusion financière aux communautés historiquement peu desservies. Le projet a contribué à bâtir un secteur de la microfinance plus cohésif et durable – un socle essentiel pour le développement du Cabo Verde. ”

APIMF

2

L'approche systémique à plusieurs niveaux est essentielle

Compte tenu du contexte et des conditions de développement du secteur de la microfinance au Cabo Verde, la **décision d'intervenir sur quatre niveaux** – macro (BCV), méso (APIMF), micro (IMF) et marché (populations cibles) – et de contribuer au **renforcement des capacités de tous les acteurs** du secteur s'est avérée nécessaire et synergique. Sans cette approche globale, les actions isolées auraient eu un impact limité.

4

L'accès aux données des IMF est une condition essentielle au pilotage efficace de projet

La mise en place d'un cadre réglementaire et le passage à l'échelle nécessitent la **création d'entités réglementées dont les opérations respectent les bonnes pratiques du secteur**. Le partage volontaire d'informations financières et opérationnelles est indispensable pour que le projet puisse identifier correctement les besoins, cibler les appuis et suivre leur efficacité. Les cas de réticence ou de refus de partage d'information réduisent la pertinence et l'impact du projet.

5

La coordination et le dialogue entre acteurs sont déterminants pour la durabilité

L'expérience montre que la pérennité du secteur dépend d'un **dialogue efficace entre régulateur, association professionnelle et IMF**. Les tensions ou l'absence de communication peuvent freiner la mise en œuvre des réformes et limiter l'efficacité des appuis techniques. Un investissement dans la facilitation du dialogue est donc crucial.



→ Pour le secteur de la microfinance au Cabo Verde

Le secteur de la microfinance au Cabo Verde apparaît aujourd'hui **structuré, professionnalisé et durable, avec des IMF mieux équipées pour assurer une gestion financière solide et des pratiques de gouvernance renforcées**. Les bases de la supervision et de la régulation par la BCV sont désormais consolidées, et l'interconnexion des IMF à la centrale des risques de crédit permet d'assurer une meilleure protection des clients, et donc de renforcer la légitimité du secteur.

Dans ce contexte, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour le développement de la finance inclusive, notamment en créant davantage de lien avec l'investissement d'impact : il s'agit de sensibiliser et de préparer les IMF à servir des populations et secteurs considérés

comme plus risqués, tout en établissant des conditions favorables à l'investissement d'impact, notamment international (taxonomie, fiscalité, incitations). L'accent doit également être mis sur le développement d'une offre de produits financiers adaptés pour soutenir l'essor des micro-entreprises et accompagner les ménages à faibles revenus dans l'amélioration de leur situation économique et financière, tout en développant les canaux digitaux et l'accès à des guichets automatiques bancaires opérationnels. Enfin, il est crucial de continuer à mesurer les progrès de l'inclusion financière afin de suivre l'impact des interventions et d'ajuster les stratégies pour maximiser leur portée sociale et économique.

→ Pour ADA

Le secteur de la microfinance au Cabo Verde étant désormais solidement structuré, avec des bases institutionnelles et opérationnelles renforcées grâce au PADFI, ADA ne prévoit pas de poursuivre le projet dans sa forme actuelle. Toutefois, ADA souhaite poursuivre ses efforts pour favoriser la création d'opportunités économiques, en **renforçant les capacités de financement de l'ensemble des acteurs de marché** en relation avec des populations vulnérables, dans des secteurs jugés prioritaires par les politiques nationales.

À ce titre, **ADA pourrait contribuer au développement d'une offre de solutions de financement mixte**, adaptée aux besoins tout au long de la chaîne de financement, regroupant les fournisseurs de services, les PME, les coopératives, les institutions financières, jusqu'aux bénéficiaires finaux. Cette approche permettrait de renforcer une vision holistique du développement, en consolidant le système économique local, en cohérence avec les autres programmes mis en œuvre dans le pays par les coopérations internationales et les pouvoirs publics.



Impact | Finance | Innovation

ADA est une ONG luxembourgeoise qui utilise la finance d'impact pour améliorer durablement les conditions de vie des populations vulnérables en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

ADAimpact.lu · info@ADAimpact.lu
39, rue Glesener, L-1631 Luxembourg

Avec le soutien de

